

actes arbitraires et les crimes inouïs que vous avez commis, tels que par exemple :

1. Les bandes d'apaches organisées pour se débarrasser des officiers et soldats indépendants et de vos adversaires politiques ;

2. Les émeutes de la division de Schoumadia, surtout celle du 17 août 1917 ;

3. Les meurtres secrets et publics et surtout le massacre des sous-officiers et soldats dans la région de Moglen, mêlés dans l'affaire du 17 août 1917 ;

4. La haine que vous avez semée et continuez de semer parmi les Monténégrins et les sommes que vous avez versées et versez encore dans ce but ;

5. L'arrestation, l'exil et la condamnation des officiers monténégrins, etc. »

\* \* \*

L'enrôlement dans les rangs de l'armée serbe des Bulgares-Macédoniens étaient pour ceux-ci une chose si détestable que souvent les recrues macédoniennes refusaient de prêter serment.

Voici en quels termes un Serbe raconte dans le journal socialiste de Belgrade **Radnitchké Noviné** du 14 avril 1914 un épisode qui se passa à Kragouevetz :

« La date de la prestation du serment était fixée au 10 courant. De joyeux qu'ils étaient pendant les fêtes de Pâques, les conscrits avaient ce jour changé complètement d'humeur. Ils étaient tous profondément tristes et semblaient être en proie à quelque obsession.

» Enfin l'heure attendue sonna. Les conscrits étaient rangés devant les casernes. Le commandant et l'aumônier ne tardèrent pas à venir et la cérémonie commença.

» L'aumônier rappela aux fils de la Nouvelle-Serbie<sup>1</sup> la fidélité qu'ils doivent à la Patrie et insista sur la nécessité pour les Serbes à consentir à de nouveaux sacrifices pour l'affranchissement de leurs frères subjugués au delà de la Save et du Danube.

---

<sup>1</sup> Nom que les Serbes donnaient à la Macédoine par eux annexée.